

Brigitte ALLAIN
Députée de Dordogne

Monsieur Jacques Mézard
Ministre de l'agriculture
78 rue de Varenne
75 007 PARIS

Lettre ouverte pour une politique alimentaire durable

Paris, le 15 juin 2017

Monsieur Le Ministre,

Avant de quitter ma fonction de députée, je tenais à vous adresser tous mes vœux de réussite pour enclencher la transition agro-écologique.

Je forme le vœu que vous puissiez rester fidèle aux objectifs inscrits dans le *Projet de Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* du 13 octobre 2014. C'est, en effet, avec une grande fierté que j'ai voté cette Loi car elle pose une vision de long terme et permet la transition écologique des modèles agricoles, seule voie possible pour donner des perspectives aux agriculteurs et de la valeur à leurs produits.

Je forme le vœu que les prochains États Généraux de l'Alimentation mettent en avant les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et autres approches territoriales novatrices afin qu'elles bénéficient d'un plus grand soutien des financements publics, condition pour un véritable changement d'échelle. Le Ministère avait fixé un objectif de 500 PAT en 2020. Sans une réorientation massive et cohérente des aides publiques, il est fort à parier que les logiques libérales et concurrentielles à l'œuvre dans tous les pays européens, continueront d'alimenter des crises successives qui conduisent des agriculteurs à abandonner leur métier, faute de revenu.

La plus lourde responsabilité du Ministre de l'agriculture français résidera dans sa capacité à redonner à la PAC une légitimité au regard des citoyens. Pour cela, une vraie Politique Alimentaire et Agricole Commune permettra aux pays européens de s'engager sur la voie de la souveraineté alimentaire.

Je forme le vœu que vous concrétisiez l'engagement formulé par le Président de la République, alors candidat, que l'ensemble de la restauration collective serve au moins 50 % d'aliments estampillés biologique, affichant un label écologique ou produits localement, d'ici à 2022. J'ai porté dès 2015 une Proposition de Loi *visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation* (N°3280) adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Bien qu'elle n'ait pas été définitivement adoptée faute de temps, et je le regrette, les initiatives émergent partout en France qu'elles soient privées ou publiques. Je pense par exemple à la petite ville de Mouans-Sartoux qui a engagé un agriculteur municipal pour fournir en produits bio et locaux une cantine inter-générationnelle, ou encore à la Métropole de Montpellier qui a préempté des terres agricoles pour permettre l'installation de porteurs de projets agro-écologiques (maraichage bio, apiculture, agroforesterie...).

Permettez-moi d'espérer que vous serez le Ministre d'une politique agricole et alimentaire audacieuse, porteuse d'avenir pour les territoires ruraux et les agriculteurs.

Espérant que vous entendrez ces vœux, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

Brigitte Allain
Députée de Dordogne

